

# SAJ – Service d’Activités de Jour ARIA 38

## SAJ – Service d’Activités de Jour

### Qui est concerné ?

Adultes

Nécessité de Notification MDPH

Structure spécialisée dans l'accueil d'un certain public : Personnes en situation de handicap

### Domaines d'activités principaux

Accompagnement  
Vie sociale, loisirs, activités culturelles et sportives

### Coordonnées

15, avenue des Alpes 38160 SAINT-MARCELLIN

[accueil@aria38.fr](mailto:accueil@aria38.fr)

04 76 38 05 85

<https://www.aria38.fr>

### Zones géographiques d'exercice

Voir la liste des intercommunalités concernées

Voir la liste des communes concernées

### Statut Juridique

Association

### Accès PMR

Bâtiments de plein pied aux normes d'accessibilité

## Présentation

Le SAJ (service d'activités de jour) accueille, à la journée, des personnes de 20 à 60 ans. Il favorise au travers d'activités, le maintien ou le développement de l'autonomie fonctionnelle, des capacités intellectuelles, gestuelles, sociales et de travail des personnes accueillies. Cette forme d'accompagnement favorise l'épanouissement des personnes et permet de leur proposer un rythme adapté. Il est géré par l'Association Régionale pour l'Insertion et l'Autonomie 38 (ARIA 38) et s'adresse à tout type de handicap : handicap moteur, handicap intellectuel, handicap psychique.

## Objectifs & Missions

Le SAJ est un service favorisant l'insertion des personnes en situation de tout handicap dans leur environnement en contribuant à la création, au maintien ou la restauration des liens sociaux. Aux moyens d'ateliers, il accompagne la personne à accéder aux dispositifs du droit commun.

Les interventions de l'équipe éducative s'inscrivent dans le cadre de la co-construction d'un projet d'accueil élaboré avec la personne intéressée, sa famille, ses proches, pour une mise en œuvre dont la durée varie selon chaque situation.

En lien avec les partenaires du territoire, l'équipe éducative organise et anime des ateliers collectifs et individuels regroupés par thèmes :

- Sorties pédagogiques, sports et bien-être,
- Activités manuelles, créatives et cognitives,
- Ateliers cuisine, diététique et gourmandises...

La participation aux ateliers est adaptée aux besoins, capacités et intérêts des personnes.

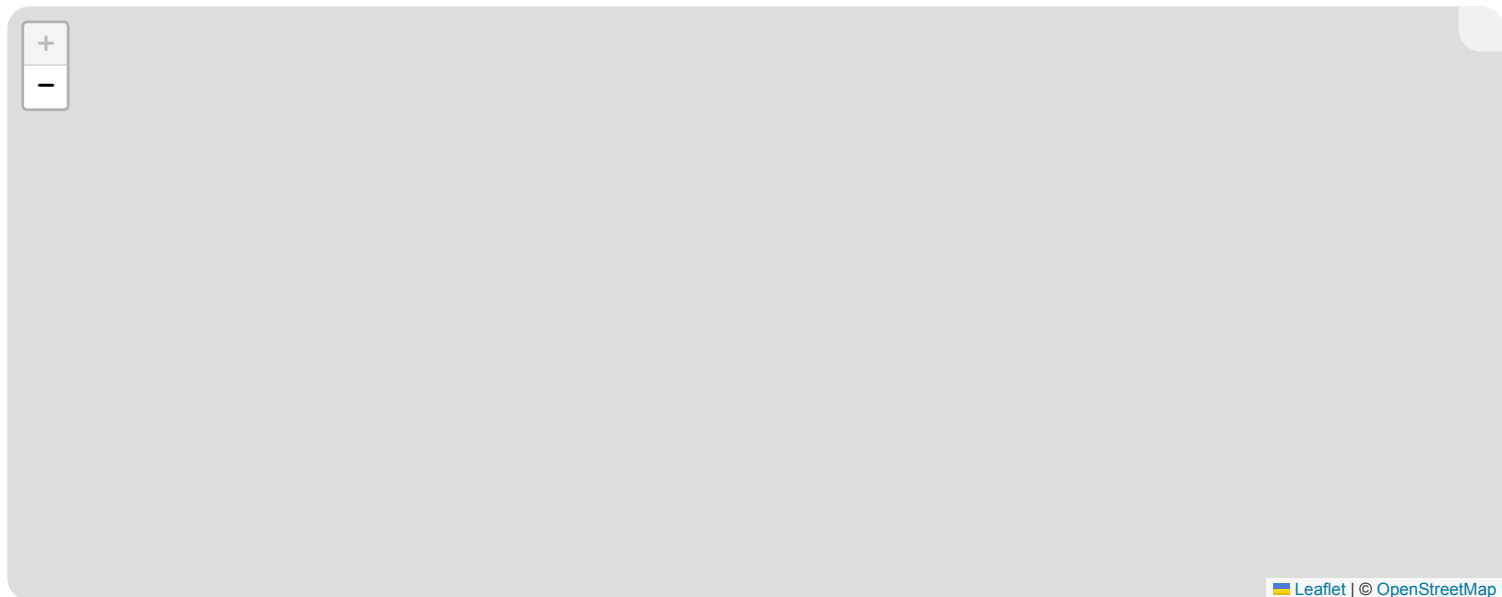
L'accompagnement réalisé par le service est conditionné à une orientation de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) du Département de l'Isère.

*Présentation de l'association gestionnaire:*

L'Association Régionale pour l'Insertion et l'Autonomie 38 (ARIA 38), est une association loi 1901, créée en 1976, sous le nom « Echanges et Amitié », et rebaptisée, en février 2004, sous le nom actuel. Cette association non familiale, est gestionnaire d'un Foyer-Logement de 31 places, d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et d'un Service d'Activité de Jour (SAJ) de 22 places. Présente sur les territoires du Sud-Grésivaudan et du Vercors, elle assure également des Permanences d'Accueil Approfondi Territorialisées (PAAT) en collaboration avec d'autres associations iséroises.

## Capacité d'accueil

22 places



---

[Signaler une erreur](#) >